

# CONSEIL MUNICIPAL : compte rendu

## SEANCE ORDINAIRE DU 22 JUILLET 2014

Date de la convocation : 15/07/2014

Sont Présents : Messieurs Cédric BRUNET, Michel DAVAL, Nicolas MENUY, Aurélien MOUGIN, Raphaël NOUVEAU, Nicolas PLANCHON, Michel RICHARD, Pierre THOMET, Bernard VOYNNET, Mesdames Isabelle GRENOT, Sandra GRENOT, Michèle LIGEY BARTOLOMEU, Magali PAPE.

Absents excusés : Messieurs Stéphane COIGNUS, Fabrice PERRIN

La lecture du compte rendu de la séance du 20 juin 2014 n'a soulevé aucune remarque particulière.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité (sauf mentions contraires) :

### ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

- Décident de prescrire la révision du Plan d'Occupation des Sols en sa transformation en Plan Local d'Urbanisme.

### CONCLUSION D'UN EMPRUNT AUPRES DU CREDIT AGRICOLE FRANCHE-COMTE DESTINE A FINANCER LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA RUE DES CHARMET - HAMEAU « LES PATEY »

- Autorisent le Maire à contracter auprès du Crédit Agricole Franche-Comté un emprunt de 115.000 €, au taux fixe de 3.25 %, sur 20 ans, destiné à financer les travaux d'aménagement de la Rue des Charmey - Hameau « Les Patey ».

### COMMISSION URBANISME

- Désignent les membres suivants pour constituer la commission « urbanisme » : Michel DAVAL, Isabelle GRENOT, Sandra GRENOT, Nicolas MENUY, Aurélien MOUGIN, Nicolas PLANCHON, Bernard VOYNNET, Cédric BRUNET, Fabrice PERRIN.

### BIBLIOTHEQUE : DESHERBAGE ET VENTE DES LIVRES

- Autorisent les bibliothécaires, suite au désherbage des livres, à vendre chacun des livres et leur laissent le soin d'apprécier le prix de chaque ouvrage.

## AMENAGEMENT DE LA TRAVERSE D'ESPRELS (3EME TRANCHE) : CONVENTION ENTRE LE CONSEIL GENERAL DE HAUTE-SAONE ET LA COMMUNE

- Décident de confier la maîtrise d'ouvrage de l'aménagement de la traverse d'Esprels (3<sup>ème</sup> tranche), du PR 18+520 au PR 18+800, et du PR 19+270 au 19-560, au Département de Haute-Saône. L'opération financière est estimée à 240.000 € TTC. Ces travaux seraient financés comme suit :
  - . Commune d'Esprels : 99.740 € TTC
  - . Département : 140.260 € TTC

## OPTIMISATION DE L'INSTALLATION COMMUNALE D'ECLAIRAGE PUBLIC

- Approuvent le principe d'optimisation de l'éclairage public, s'engagent à mandater la maîtrise d'ouvrage des travaux au SIED70, et chargent le SIED70 de la réalisation d'une étude qui permettra une économie de consommation d'électricité de 40 % des matériels remplacés.

## MISE A DISPOSITION D'UNE SALLE COMMUNALE : ACTIVITE YOGA

- Fixent forfaitairement à 150 € le montant de la location d'une salle communale pour l'exercice de cette activité pour la saison complète 2014/2015.

## ENCAISSEMENT D'UN CHEQUE PROVENANT D'EDF

- Autorisent le Maire à encaisser un chèque de 131.23 € correspondant à un avoir sur consommations et abonnements pour le site suivant : Logement, 20 rue de Vesoul.
- Autorisent le Maire à encaisser tous chèques de toute nature et provenant de tous organismes quels qu'ils soient.

## DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA COMMISSION D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)

- Nomment Monsieur Michel RICHARD pour siéger au sein de la CLECT.

## ACCA « SAINT-HUBERT » D'ESPRELS – RENOUVELLEMENT DE LA CONCESSION DE TERRAIN EN FORET COMMUNALE : ABRI DE CHASSE ET RENOUVELLEMENT DU BAIL DE CHASSE

- Décident de renouveler l'acte administratif de concession de terrain et le bail de chasse pour une durée de 9 ans, du 1<sup>er</sup> septembre 2014 au 31 août 2023, selon les mêmes modalités que précédemment, à charge pour l'ACCA « Saint-Hubert » d'entretenir les lignes forestières.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance a été levée.

A ESPRELS, le 24 juillet 2014

Le Maire, Michel RICHARD